

DEC132137INS2I

Décision portant nomination de M. Denis Trystram aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5217 intitulée « Laboratoire d'Informatique de Grenoble (LIG) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5217 intitulée « Laboratoire d'Informatique de Grenoble » et nommant M. Hervé Martin directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Denis Trystram, Professeur à Grenoble INP, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2013, en remplacement de M. Yves Denneulin, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 juillet 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand